Dossier pédagogique

Musée départemental d'ethnographie
Museon Arlaten

Archives départementales
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Jours de fête en Provence

Exposition du 26 mai au 23 décembre 2010

CONSEIL GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE
cg13.fr

ABD Gaston Defferre
18-20, rue Mirès 13003 Marseille
04 91 08 61 00 / www.archives13.fr
Une coproduction des Archives départementales et du Museon Arlaten

Entrée libre
du lundi au samedi
10h - 18h

Marseille Provence
capitale européenne
de la culture
2013

Sommaire

1. Objectifs et mode d'emploi du dossier
2. Présentation générale de l'exposition
3. Plan de l'exposition avec objets et documents remarquables
4. Plan des 5 parties de l'exposition
5. Parcours de l'exposition
6. Pistes et supports pédagogiques autour du récit de Noël
7. Autres pistes pédagogiques :
   - Le patrimoine immatériel
   - Les métiers de la fête
   - Les cinq sens de la fête
8. Actions pédagogiques autour de l'exposition
   - Ateliers autour de l'exposition
   - Visite guidée de l'exposition
   - Stage de formation académique
9. Glossaire
10. Bibliographie sommaire
11. Renseignements pratiques

Objectifs et mode d'emploi du dossier

Préparation à la visite

Ce dossier a été conçu pour vous permettre de préparer et de mener une visite de l'exposition avec votre classe à partir d'une sélection d'objets et documents remarquables.
Vous disposez ainsi d'**un plan d'ensemble des principales séquences de l'exposition** afin de visualiser le parcours qui vous servira de fil conducteur avec vos élèves, **d'un plan de l'exposition** où sont repérés les principaux objets et documents, ainsi que de leurs **notices complètes** que vous retrouverez dans les cartels qui les accompagnent.
Vous disposez également d'**un glossaire** pour le vocabulaire spécifique rencontré dans ces notices et d'**une bibliographie sommaire**.

Prolongements en classe

Ce dossier est aussi un outil pour approfondir en classe la thématique de la fête en fonction de votre discipline d'enseignement : musique, arts plastiques, histoire, lettres, etc.
Il fournit ainsi de nombreuses **idées de travaux de classe** facilement réalisables, sur des thèmes aussi variés que le patrimoine, les métiers, les sens, ainsi que des **supports pédagogiques** créés autour du récit de Noël.

Présentation générale de l'exposition

Jours de fête en Provence
Du 26 mai au 23 décembre 2010
Archives départementales Gaston Defferre, Marseille
Une coproduction Museon Arlaten/ Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Qu'elle soit religieuse, votive, ou agraire, la fête rythme au XIX^{e} siècle la vie en Provence. Charivaris, farandoles, fifres, tambourins, processions et jeux, emplissent régulièrement les rues, la place de l'église et la campagne environnante d'une liesse débordante.
A l'origine de l'exposition : une enquête, lancée en 1820 par un préfet ethnographe avant l'heure, le comte de Villeneuve Bargemon ; puis une collecte d'objets, faite à l'initiative de Frédéric Mistral pour la création du Museon Arlaten à la fin du XIX^{e} siècle.
Les réponses des maires questionnés, conservées aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône et inédites jusqu'à ce jour, offrent une description très précise des fêtes qui peuplent encore l'imaginaire provençal : gros souper de Noël, exécution de Caramentran sur la place publique, feux de la Saint-Jean, fête de la Tarasque. Ces documents sont pour la première fois présentés au public et dialoguent avec les objets qu'ils évoquent : instruments de musique, costumes, masques de la Fête-Dieu, harnachement de la Saint-Eloi, mais aussi peintures, lithographies, photographies, films et musiques.
A travers la dernière partie de l'exposition, un espace d'interprétation et une création artistique, le visiteur s'interroge sur les pratiques actuelles de la fête : entre permanences et renouveau, que représente la fête aujourd'hui ?

Plan de l'exposition

Avec objets et documents remarquables

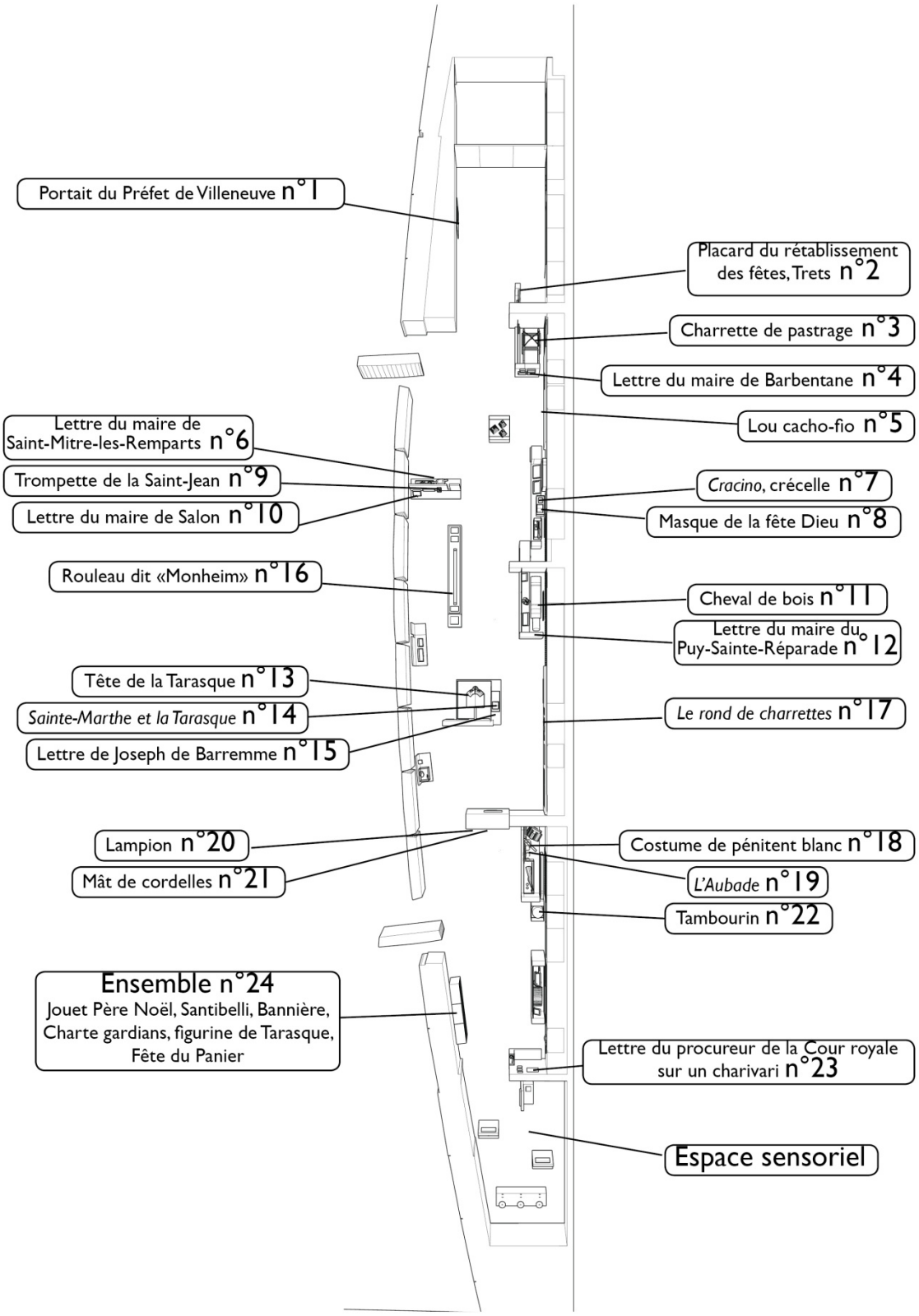
Portait du Préfet de Villeneuve n°1
Placard du rétablissement des fêtes, Trets n°2
Charrette de pastrage n°3
Lettre du maire de Barbentane n°4
Lou cacho-fio n°5
Lettre du maire de Saint-Mitre-les-Remparts n°6
Trompette de la Saint-Jean n°9
Lettre du maire de Salon n°10
Cracino, crécelle n°7
Masque de la fête Dieu n°8
Rouleau dit «Monheim» n°16
Cheval de bois n°11
Lettre du maire du Puy-Sainte-Réparade n°12
Tête de la Tarasque n°13
Sainte-Marthe et la Tarasque n°14
Lettre de Joseph de Barremme n°15
Le rond de charrettes n°17
Lampion n°20
Mât de cordelles n°21
Costume de pénitent blanc n°18
L'Aubade n°19
Tambourin n°22
Ensemble n°24
Jouet Père Noël, Santibelli, Bannière, Charte gardians, figurine de Tarasque, Fête du Panier
Lettre du procureur de la Cour royale sur un charivari n°23
Espace sensoriel

Plan des 5 parties de l'exposition

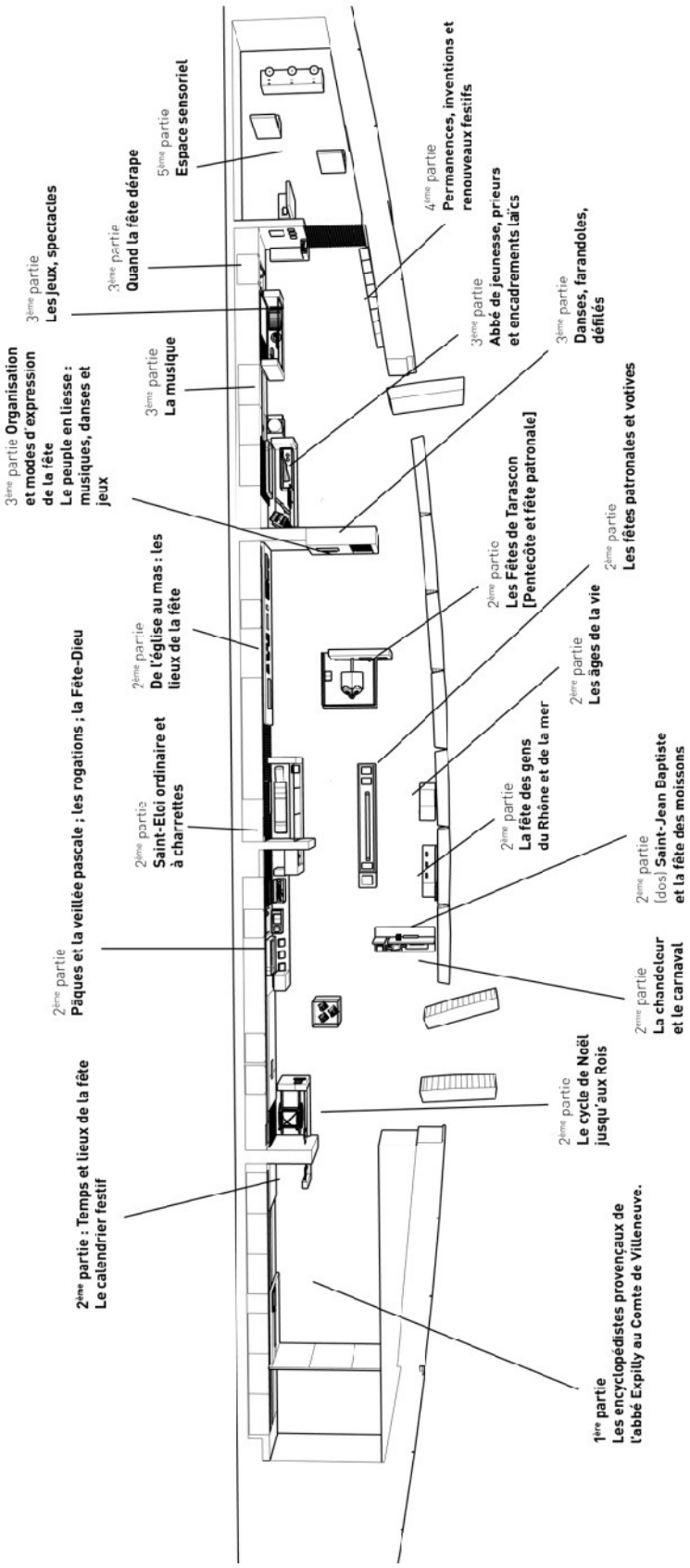
1ère partie
Les encyclopédistes provençaux de l'abbé Expilly au Comte de Villeneuve.
2ème partie : Temps et lieux de la fête
Le calendrier festif
2ème partie
Le cycle de Noël jusqu'aux Rois
2ème partie
La chandeleur et le carnaval
2ème partie
[dos] Saint-Jean Baptiste et la fête des moissons
2ème partie
La fête des gens du Rhône et de la mer
2ème partie
Les âges de la vie
2ème partie
Les fêtes patronales et votives
2ème partie
Les Fêtes de Tarascon [Pentecôte et fête patronale]
2ème partie
Pâques et la veillée pascale ; les rogations ; la Fête-Dieu
2ème partie
De l'église au mas : les lieux de la fête
2ème partie
Saint-Eloi ordinaire et à charrettes
3ème partie Organisation et modes d'expression de la fête
Le peuple en liesse : musiques, danses et jeux
3ème partie
La musique
3ème partie
Les jeux, spectacles
3ème partie
Quand la fête dérape
3ème partie
Abbé de jeunesse, prieurs et encadrements laïcs
3ème partie
Danses, farandoles, défilés
4ème partie
Permanences, inventions et renouveaux festifs
5ème partie
Espace sensoriel

Parcours de l'exposition

1ère partie : Un préfet statisticien et des maires ethnographes

Dans les années 1820, le comte de Villeneuve Bargemon (1771-1829), préfet des Bouches-du-Rhône, lance une vaste enquête à travers le département, sur l'histoire et la culture provençales ; les précieuses informations, contenues dans les quelques 150 lettres de réponses, renvoyées par les maires des communes, sont synthétisées dans La *Statistique du département des Bouches-du-Rhône,* encyclopédie en 4 tomes et un atlas, ouvrage désormais de référence pour l'histoire du département au début du XIXe siècle.
Si cette enquête s'inscrit dans un courant encyclopédique que l'on peut faire remonter à l'abbé Expilly de Saint-Rémy (1719-1793), elle est le premier ouvrage dans lequel le thème ethnologique, à travers la description des fêtes et autres coutumes provençales, occupe une telle place.

n°1

Portrait du préfet de Villeneuve, comte de Bargemon
Huile sur toile, auteur anonyme, vers 1827
Collection particulière

Né à Bargemon, dans le Var en 1771, Christophe de Villeneuve Bargemon est issu d'une famille d'aristocrates qui n'ayant pas émigré, put conserver son patrimoine dans la tourmente révolutionnaire.
Dès 1806, Christophe, alors âgé de 35 ans, est nommé préfet du Lot-et-Garonne. Il quitte ce département en 1815 pour se fixer dans sa préfecture de Marseille.
Le choix de Christophe de Villeneuve Bargemon comme préfet semble avoir été guidé par le souci de placer à la tête du département un royaliste modéré, apte à gouverner un territoire sujet à de fortes tensions politiques.
Son long passage en préfecture, lui permet de mener à bien la *Statistique* des Bouches-du-Rhône. Dès 1819, il en élabore le plan, recrute les rédacteurs et envoie les premiers questionnaires aux mairies.
De son vivant, de 1821 à 1826, paraissent les 4 volumes de texte. L'atlas et un index sont publiés au début de la Monarchie de Juillet.
Mort en préfecture un an avant la chute de Charles X, le comte de Villeneuve laisse un excellent souvenir dans la ville de Marseille et dans le département.

Placard du rétablissement des fêtes après le Concordat, commune de Trets - 1805
Archives dép.des Bouches-du-Rhône, non coté, 46 x 36,5 cm

Le Concordat : que la fête recommence !
La période révolutionnaire marque une rupture dans le rythme et la nature des fêtes, surtout à partir de l'instauration du calendrier révolutionnaire (1793) qui brise les structures héritées du catholicisme.
La signature du Concordat le 23 fructidor an X [10 septembre 1801] entre le Premier Consul Bonaparte et le pape Pie VII marque un tournant vers un retour à l'exercice du culte catholique. Toutefois, il semble bien qu'il faille attendre l'abandon du calendrier révolutionnaire et le rétablissement du calendrier grégorien, pour assister au rétablissement des fêtes.
Trets fait une démarche en ce sens en 1805 et Maillane demande le rétablissement de la Sainte-Agathe dès le 3 janvier 1806.

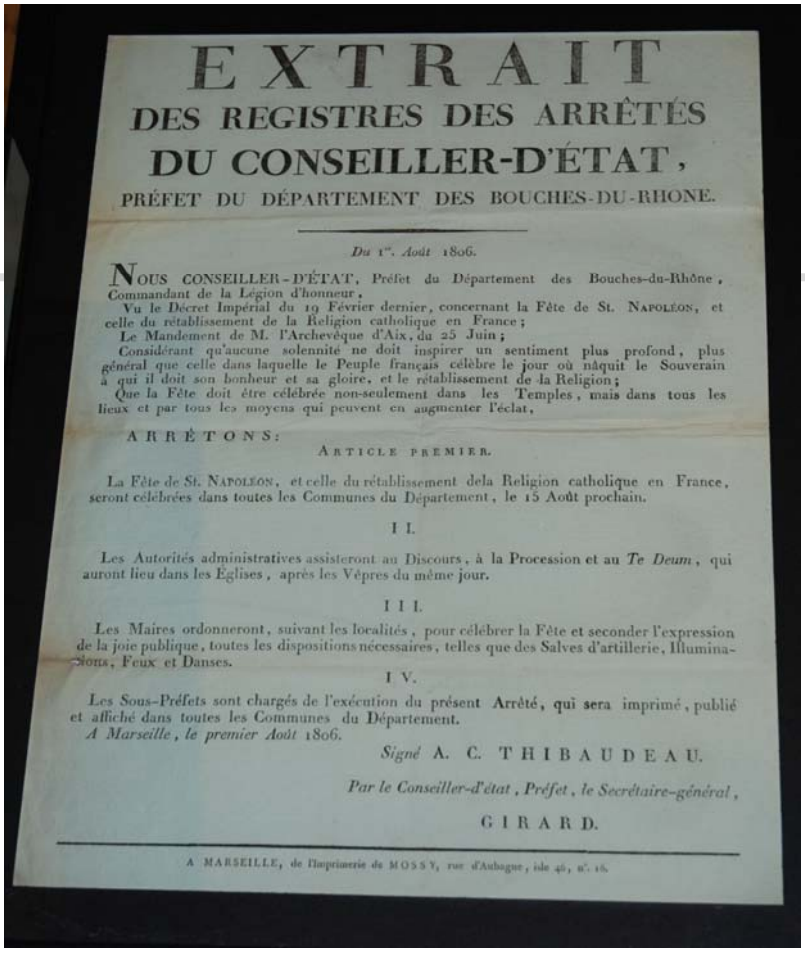

EXTRAIT
DES REGISTRES DES ARRÊTÉS
DU CONSEILLER-D'ÉTAT,
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Du 1er. Août 1806.

NOUS CONSEILLER-D'ÉTAT, Préfet du Département des Bouches-du-Rhône, Commandant de la Légion d'honneur,
Vu le Décret Impérial du 19 Février dernier, concernant la Fête de St. NAPOLÉON, et celle du rétablissement de la Religion catholique en France;
Le Mandement de M. l'Archevêque d'Aix, du 25 Juin;
Considérant qu'aucune solennité ne doit inspirer un sentiment plus profond, plus général que celle dans laquelle le Peuple français célèbre le jour où nâquit le Souverain à qui il doit son bonheur et sa gloire, et le rétablissement de la Religion;
Que la Fête doit être célébrée non-seulement dans les Temples, mais dans tous les lieux et par tous les moyens qui peuvent en augmenter l'éclat,

ARRÊTONS:

ARTICLE PREMIER.

La Fête de St. NAPOLÉON, et celle du rétablissement dela Religion catholique en France, seront célébrées dans toutes les Communes du Département, le 15 Août prochain.

II.

Les Autorités administratives assisteront au Discours, à la Procession et au *Te Deum*, qui auront lieu dans les Eglises, après les Vêpres du même jour.

III.

Les Maires ordonneront, suivant les localités, pour célébrer la Fête et seconder l'expression de la joie publique, toutes les dispositions nécessaires, telles que des Salves d'artillerie, Illuminations, Feux et Danses.

IV.

Les Sous-Préfets sont chargés de l'exécution du présent Arrêté, qui sera imprimé, publié et affiché dans toutes les Communes du Département.
A Marseille, le premier Août 1806.

Signé A. C. THIBAUDEAU.

Par le Conseiller-d'état, Préfet, le Secrétaire-général,

GIRARD.

A MARSEILLE, de l'Imprimerie de MOSSY, rue d'Auberge, isle 46, n°. 18.

n°2

2ème partie : Temps et lieux de la fête

De Noël à la Toussaint

Les grandes fêtes annuelles sont, jusqu'à la fin du XIXe siècle, celles du calendrier liturgique catholique, constitué par les deux cycles du *temporal* (commémoraison de la vie du Christ à Noël et Pâques) et par les principales fêtes du *sanctoral* (commémoraison de la vie de la Vierge et des saints).

Le calendrier traditionnel s'articule autour de deux grandes dates, correspondant approximativement aux solstices : les nativités du Christ, le 25 décembre (Noël) et de saint Jean-Baptiste, le 24 juin (Saint-Jean d'été).

D'autres fêtes scandent l'avancée du cycle de la nature et des cultures : les festivités du printemps avec le Carnaval (temps de licence et de facéties avant l'entrée en carême), les processions des Rogations, destinées à implorer la fécondité des fruits de la terre et enfin les deux fêtes accolées et progressivement confondues de la Toussaint et des morts, les 1er et 2 novembre, fêtes de l'automne.

Ce calendrier est commun à la catholicité et les rédacteurs de la *Statistique* nomment ses étapes les «fêtes générales» pour les distinguer des «fêtes particulières et locales».

Toute communauté d'habitants a en effet, un calendrier festif propre, d'abord celui des «*trains* ou *roumevages* lors desquelles on fête le saint patron protecteur de la communauté. Elles attirent souvent marchands forains et «étrangers» (c'est-à-dire des habitants des communes voisines) et sont un moment essentiel de la vie et de la sociabilité des villages, bourgs et petites villes.

Un corps de métier peut avoir aussi son saint patron. Mais la fête est en général réservée à ses membres et leur famille. La *Statistique* précise que les seules fêtes corporatives qui «offrent des divertissements auxquels toute la population est appelée à prendre part» sont la Saint-Pierre, fête des pêcheurs, et la Saint-Eloi.

Villeneuve et ses collaborateurs ajoutent les fêtes votives, établies à la suite d'un vœu public, formé pour prévenir ou obtenir la cessation de quelque calamité, et qui correspondait pour la plupart à des vœux de peste. Le plus célèbre est celui des échevins de Marseille au Sacré-Cœur de Jésus lors de la peste de 1720, qui est toujours célébré chaque année, le vendredi qui suit la Fête-Dieu.

Enfin doit-on ajouter les pèlerinages aux petits sanctuaires locaux établis sur les sites de hauteur et les fêtes liées aux rites de passage, que sont le baptême, le mariage et la mort.

Le cycle de Noël jusqu'aux Rois

Charrette de pastrage **n°3**
Museon Arlaten, MA 2002.0.1052, H153 x 157 x 73 cm

Dans quelques communes de Basse Provence, la messe de minuit s'accompagne d'une cérémonie dite de l'offrande des bergers. Le prêtre reçoit, au nom du Christ, des offrandes en nature données par les bergers et les bergères et commémorant les présents qui furent offerts à Joseph et à Marie au moment de la naissance de Jésus. A cette occasion, une petite charrette décorée portant un agneau est tirée par un mouton tandis que des bergères offrent au desservant des paniers de fruits.

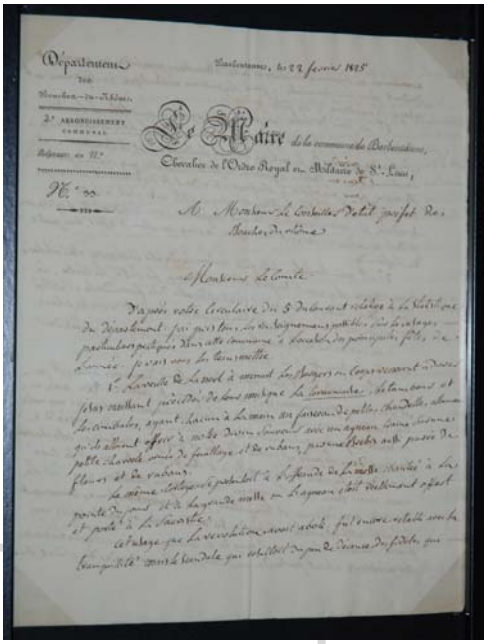

Lettre du maire de Barbentane au préfet - 22 février 1825
Archives dép. des Bouches-du-Rhône, 6 M 1605 **n°4**

Le maire de Barbentane laisse une description assez détaillée de la cérémonie de l'offrande des bergers :
La veille de la Noël, à minuit, les bergers en corps venaient adorer Jésus naissant précédés de leur musique, la cornemuse, le tambour et les cymbales, ayant chacun à la main un faisceau de petites chandelles allumées qu'ils allaient offrir à notre divin sauveur avec un agneau, traîné sur une petite charrette ornée de feuillage et de rubans par une brebis aussi parée de fleurs et de rubans. Le même cortège se présentait à l'offrande de la messe chantée à la pointe du jour et la grande messe où l'agneau était réellement offert et porté à la sacristie.

« Lou cacho-fio » photographie du diorama de la salle calendale du Museon Arlaten - 1898
Photographie Sébastien Normand

Frédéric Mistral a réalisé cette reconstitution de la veillée calendale afin de montrer aux visiteurs du Museon les traditions associées à la veillée de Noël, de la bénédiction de la bûche (cacho fio) et du gros souper. Sur une triple nappe blanche, sont disposés les mets traditionnels, tels la morue frite, les escargots, le cèleri et la carde, ainsi que de nombreux desserts (figues, raisins, nougats, pommes, etc.).
En provençal, « cacho fio » signifie « mettre le feu ». Dans l'alcôve de la cheminée, la veille de Noël, le grand-père pratique le *cacho-fiò* : après avoir porté avec l'aide du benjamin de la famille, une bûche d'arbre fruitier mort dans l'année, et accompli trois fois le tour de la pièce, il la dépose dans l'âtre. Lorsque la flamme l'embrase, l'aïeul y verse du vin cuit en prononçant des vœux rituels, dont la version rapportée par Mistral est :

Allègre, allègre ! Mi bèus enfant, Diéu nous alègre ! Emé Calèndo tout bèn vèn… Diéu nous fague la gràci de vèire l'an que vèn, e se noun sian pas mai, que nous fuguen pas mens ! (Allégresse, allégresse ! Mes beaux enfants, que Dieu nous comble d'allégresse ! Avec Noël tout vient bien : que Dieu nous fasse la grâce de voir l'année prochaine. Et, sinon plus nombreux, puissions-nous n'y pas être moins).
Ces paroles rituelles sont destinées à protéger le cercle familial tout au long du nouveau cycle solaire naissant au solstice d'hiver, et qui correspond aux fêtes de Noël. Les restes de tison sont conservés toute l'année comme talisman contre la foudre.

n°5

La chandeleur et le carnaval

Lettre du maire de Saint-Mitre-les-Remparts au préfet - 25 février 1825
Archives dép.des Bouches-du-Rhône, 6 M 1605

Le maire de Saint-Mitre-les-Remparts insiste particulièrement sur le procès de Carnaval contre carême qui se termine par la mise à feu du premier.

Le dernier jour, ils font un homme en paille auquel ils donnent le nom de Carnaval, qu'ils supposent avoir un procès avec Carême. Ils établissent un tribunal qui se réunit le dernier jour à huit heures du soir sur la place pour juger l'affaire. Mais le Carnaval débouté par le juge est condamné à mort. La sentence étant sur le champ exécutée, le Carnaval est brûlé. Carême ayant gagné sa cause, chacun se retire et tous les divertissements cessent en ce moment.

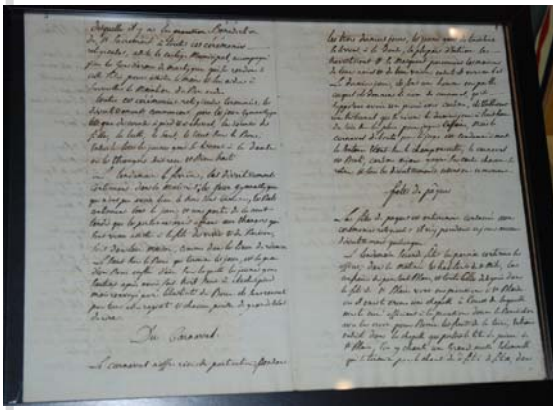

n°6

Pâques et la veillée pascale ; les rogations ; la Fête-Dieu

n°7

***Cracino* , crécelle**
Museon Arlaten, MA 2002.0.2648, 7,8 x 30,4

Pendant la Semaine Sainte commémorant la mort et la résurrection du Christ, les cloches sont muettes. Le Jeudi Saint, les instruments des ténèbres entrent en action pour se taire la veille de Pâques, au soir.
Ces objets sont de deux sortes. Certains produisent le bruit escompté par le claquement de lamelles de bois, comme la crécelle. D'autres, plus sophistiqués, génèrent un son plus régulier, plus soutenu, par le biais d'un mécanisme à manivelle.

n°8

Masque de la fête Dieu représentant la Mort
Musée du Vieil Aix, 78.FD.157

La Fête-Dieu a lieu en juin, 60 jours après Pâques. Cette fête commémore l'institution du sacrement de l'Eucharistie, s'accompagne toujours d'une procession, et prend, dans certaines villes, un relief très particulier.
A Tarascon, elle correspond à une des sorties de la Tarasque. Mais c'est à Aix qu'elle connut son développement le plus abouti par son ordonnance et la richesse des costumes des participants. Le roi René qui vécut dans la ville, durant la seconde moitié du XV^{e} siècle, théâtralisa cette cérémonie en une procession, composée d'un grand nombre de tableaux évoquant la victoire du christianisme sur le paganisme, de la vérité sur l'erreur, du Christ sur le démon. On trouve aussi dans cette cérémonie une forte connotation grotesque, liée aux forces des ténèbres (masques).

Saint-Jean Baptiste et la fête des moissons

n°9

Trompette de la Saint-Jean
Terre cuite vernissée
Museon Arlaten, MA 2002.0.3539, 22 x 7 cm

La Saint-Jean est surtout connue pour les feux que l'on allume la veille.
Le lendemain, au lever du jour, retentissent dans certaines communes proches des montagnes, les trompettes qui, avec les cloches, réveillent la population des villages.
La Saint-Jean est associée dans le pays marseillais à la foire de Saint-Jean de Garguier (commune de Gémenos) qui draine une foule pendant la matinée.

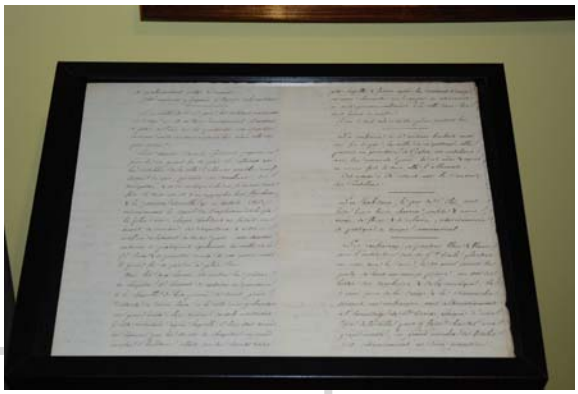

n°10

Lettre du maire de Salon au préfet - 21 juillet 1820
Archives dép.des Bouches-du-Rhône, 6 M 1604

La veille de la Saint-Jean, les habitants pratiquaient un usage immémorial, consistant à jeter de l'eau sur les passants. Cette singulière coutume existe encore aujourd'hui mais elle est peu suivie.
Les maires-consuls faisaient préparer ce jour-là un grand feu de joie. Ils allaient avec les notables de la ville l'allumer vers les neuf heures du soir, précédés des tambours, des trompettes et de la musique. Ils en faisaient trois fois le tour avant d'en approcher leurs flambeaux ; et la première étincelle qui en sortait était ordinairement le signal de l'explosion de la joie la plus vive. Chaque habitant en faisait un devant sa maison. Des serpenteaux et autres artifices éclataient de toute part.

Saint-Eloi ordinaire et à charrettes

Cheval de bois avec harnachement de Saint-Eloi **n°11**
Museon Arlaten, MA Ensemble 24, 135 X 218 X 40 cm

Fête des maréchaux-ferrants mais surtout des propriétaires de bêtes de somme, la Saint-Eloi est largement répandue dans les villes et villages du département.
Elle se caractérise toujours par la bénédiction des bêtes par le prêtre sur le parvis de l'église. Les animaux sont quelquefois richement harnachés et la journée se poursuit ou se clôture par une course ou chacun tente de faire briller sa monture.
Il s'était même développé, dans la région des Alpilles et des plaines de la Durance, une Saint-Eloi à charrette. Dans ces communes, les plus belles bêtes, harnachées à la sarrasine, étaient attelées en file à une charrette ornée de branchages (*carreto ramado*) qui défilait dans le village au son du tambour puis qui « courrait » dans les rues et le terroir.

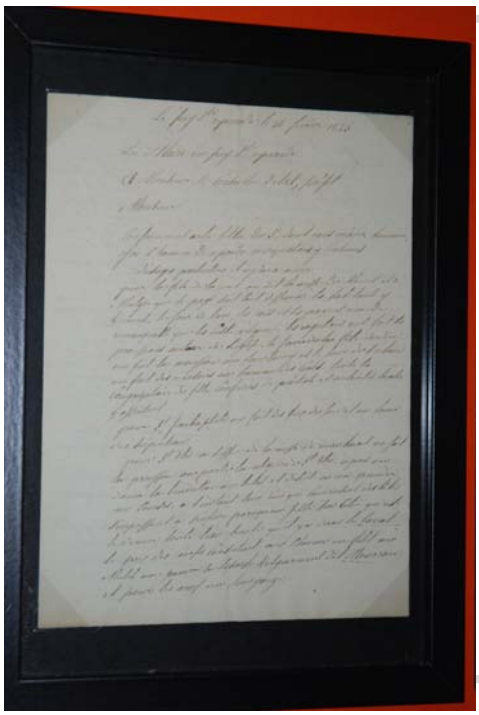

Objet n°12

Lettre du maire du Puy-Sainte-Réparade au préfet - 15 février 1825
Archives dép.des Bouches-du-Rhône, 6 M 1605

La Saint-Eloi du Puy-Sainte-Réparade est caractéristique de la fête ordinaire de ce saint :
Pour Saint-Eloi, à l'issue de la messe de onze heures, on fait la procession, on porte la relique de Saint-Eloi, après on donne la bénédiction aux bêtes et de suite, on va procéder aux courses.
Mais ici, le narrateur s'amuse à dépeindre la fin de la bénédiction de façon burlesque :
A l'instant, tous ceux qui conduisent des bêtes s'empressent à s'enfuir parce qu'on jette sur celui qui reste le dernier toute l'eau bénite qu'il y a dans le farrat [le seau]

Tête de la Tarasque – 1840
Château de Tarascon

Cette tête de Tarasque fut réalisée en 1840 pour les jeux décrits par l'auteur provençal Joseph Desanat six ans plus tard. Après les terribles inondations de 1840, les fêtes de la Tarasque sont réactivées. Un nouveau monstre est construit dont il reste la tête monumentale.
Sa taille laisse supposer que la bête entière devait être d'une belle ampleur. Une barre de bois, actionnée à partir du corps de l'animal, permettait de faire bouger la mâchoire. Des serpenteaux placés dans les narines donnaient l'impression que le monstre crachait des flammes.

n°13

Les Fêtes de Tarascon

***Sainte-Marthe et la Tarasque* - 1788**
Peinture à l'huile sur parchemin
Musée Arbaud, Aix-en-Provence

La fête de la Tarasque, comme les cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix, sont réputées avoir été codifiées par le roi René. Toutes deux obéissent au même symbolisme : la victoire du christianisme sur le paganisme.
Toutefois, la fête de la Tarasque qui a lieu pour la Pentecôte ajoute des divertissements liés aux corporations ou aux métiers de la ville. Cette fête très spectaculaire, toute de mouvement, contraste avec la sortie du monstre lors de la fête patronale, le jour de la sainte Marthe qui a lieu le 29 juillet : la Tarasque, domptée par sainte Marthe, déambule alors paisiblement dans la ville.
Cette fête est encore largement célébrée.

n°14

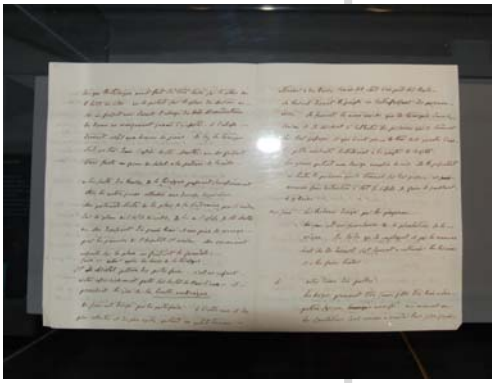

n°15

Lettre de Joseph de Barremme au préfet - 21 octobre 1823
Archives dép.des Bouches-du-Rhône, 6 M 1597

Les jeux de la Tarasque, pour la Pentecôte sont minutieusement décrits par le sous-préfet d'Arles, Joseph de Barremme, originaire de Tarascon :
Monsieur le Comte,
Les jeux consistaient : 1° à la course de la Tarasque. Je pense qu'il est inutile de vous parler de ce monstre imaginaire, lequel, d'après la tradition, fut tué par sainte Marthe, hôtesse de Jésus Christ.
Lorsque toutes les différentes corporations avaient terminé leurs promenades, les hommes de peine attachés à la Tarasque, ayant le même costume que les chevaliers avec la seule différence que leur gilet était sans garniture, allaient la chercher pour la conduire hors de la porte de Jarnègues. Là, les chevaliers destinés à faire la première course venaient la prendre pour la conduire à l'entrée de la place de l'hôtel de ville. On attachait des fusées aux deux narines de cet animal et un des chevaliers y mettait le feu au moment où la course commençait. L'espace que chaque course devait parcourir était réglé par l'institution.

Les fêtes patronales et votives

n°16

Rouleau dit « Monheim » représentant la procession commémorant le vœu de la peste à Marseille -1821
Encre et aquarelle sur papier
Collection particulière, 38 x 0,10 m

Pour commémorer les cent ans du vœu de Monseigneur de Belsunce qui, en 1721, pour rendre grâce de la cessation du fléau, avait consacré Marseille au Sacré-Cœur de Jésus, L'Eglise donna cette année là, un éclat particulier à la fête du Sacré-Cœur : le 27 juin 1821 eut lieu la grande procession que fixa sur papier dessin, Jean-Jacques Schnell, Marseillais d'origine suisse. L'œuvre de Schnell, plus connue sous le nom de rouleau MONHEIM, est une gouache qui rend compte des diverses composantes de la procession. Sur les 38 mètres d'un rouleau haut de 10 cm, l'artiste a placé un peu plus de 4000 personnages, soit 1/8 des participants. Au-delà de la relation d'une cérémonie religieuse, le document nous renseigne sur les corps constitués de la ville, sur l'apparence que chacun d'eux se donnait et sur la place que chacun occupait dans le cortège.

De l'église au mas : les lieux de la fête

Encadrée par l'Eglise, la fête déborde rapidement et inévitablement hors du périmètre des lieux consacrés.
L'espace urbain en est le théâtre naturel, qu'il s'agisse d'anciens espaces resserrés entre les murs de la ville ou des nouveaux lieux issus du développement urbain, comme les cours et les places.
En ces occasions, ils sont métamorphosés par des décors éphémères, comme le reposoir du Vendredi Saint, les étoffes et tapis que l'on suspend et tend le long des rues qu'emprunte la procession de la Fête-Dieu, la «salle verte», estrade décorée de branchages où se tiennent les musiciens.
Les rues de la ville sont soudain emplies par le passage de la procession, par le défilé des mulets ou de la charrette fleurie lors de la Saint-Eloi ou par les courses de diverses catégories de la population, alors que le champ de foire, étendue souvent vacante, grouille de marchands et de badauds.
Les processions, marche codifiée des fidèles derrière un porteur de croix, sillonnent le centre ancien des villes, encerclent symboliquement le village, cheminent pour les Rogations à travers les terroirs jalonnés de calvaires et d'oratoires où elles font des stations. Elles relient en un long cortège l'agglomération à sa chapelle de hauteur ou bien à un ermitage en situation sylvestre.
La fête investit aussi l'espace du foyer pour la célébration des rites de passage et pour les veillées des fêtes de la Toussaint et de Noël ou le repas de Pâques, avec souvent des mets spécifiques que chacun se doit de mettre à sa table ; enfin lors des grands travaux agricoles la cour du mas s'anime de musique et de danses.

Le Rond de charrettes, **ex-voto - H.Trinquié (1825)**
Dessin aquarellé
Museon Arlaten, MA 2003.0.6993, 20,5 x 32,5 cm

La course camarguaise nécessite une enceinte close, souvent construite pour l'occasion et démontée après la fête.
Les lourdes charrettes sont liées par les brancards et forment ainsi un cercle plus ou moins parfait sur lequel se tiennent les spectateurs. Les rayons des grandes roues permettent aux « razeteurs » de s'agripper à la charrette et d'échapper ainsi aux impétuosités de l'animal. Un espace est ménagé dans le cercle pour y glisser le char à taureaux. Pareille utilisation des charrettes était encore attestée à Maussane dans les années 1970.

3ème partie : Organisation et mode d'expression de la fête

Pénitents, prieurs, abbés de jeunesse

Le port des statues ou des reliquaires pendant les processions, est ordinairement assuré par les confréries de pénitents, associations de laïcs qui possèdent en Basse-Provence leurs propres chapelles. Tenus à l'anonymat concrétisé par leur longue robe munie d'une cagoule, les pénitents accompagnent aussi l'enterrement des indigents ou des condamnés, voire de l'essentiel de la population.
Au contraire, fêtes votives et fêtes de métiers suscitent une organisation structurée, décalque festif de l'organisation communautaire. Des coordinateurs sont nommés, qui assument la responsabilité du bon déroulement de la fête.
Ce sont les «prieurs» et «prieures», des habitants souvent proches du corps municipal, voire nommés par lui, qui assuraient l'organisation de la fête et étaient en échange autorisés à quêter pour recueillir des fonds, pour le cachet des musiciens ou l'achat des prix des jeux.
La fête, qui provoque une surconsommation passagère, a dès le début du XIXe siècle des retombées économiques qui peuvent aussi pousser au début du XIXe siècle aubergistes et cabaretiers à s'en faire les organisateurs.
Le versant ludique de la fête est fréquemment pris en charge par le groupe de la «jeunesse», constitué de jeunes gens et d'hommes adultes célibataires. Elle nomme souvent, selon la tradition, son ou ses «abbés de la jeunesse», qui en dirigent la bonne exécution.

Costume de pénitent blanc
Musée du Vieil Aix 2008.0.274

L'ancienne Provence se marquait par l'importance de son système associatif, au sein duquel les compagnies de pénitents, associations de dévotion établies dans les paroisses, constituaient la quasi-totalité des confréries. Jusqu'au XIXe siècle, les chapelles de pénitents continuèrent de cumuler, outre leur mission strictement religieuse d'édification morale, une autre fonction : celle d'œuvres charitables, en particulier funéraires à l'égard des pauvres. Pendant des siècles, les pénitents blancs et gris ont composé les cortèges des indigents lors de leurs funérailles.
Chaque confrérie de pénitents se différenciait par la couleur de son habit : gris et blanc à Aix et à Avignon, blanc à Aigues-Mortes, rouge en Corse, bleu à Montpellier, noir, rouge et bleu à Nice. La cagoule en popeline cousue à la robe masquait intégralement le visage pour garantir l'égalité entre les frères et l'anonymat dans la charité. La robe était appelée « livrée, « chemise » ou « sac ». Supprimées sous la Révolution française, les confréries de pénitents réapparurent sous la Restauration et furent particulièrement florissantes à Aix-en-Provence.

n°18

Objets associés au costume de pénitent dans la vitrine de l'exposition :

Croix de procession - fin du XVIII^{e} siècle
Bois peint. Musée du Vieil Aix, 2008.0.820
Canne de bâtonnier utilisée lors des cérémonies de la Fête-Dieu - fin du XVIII^{e} siècle
Bois polychrome. Musée du Vieil Aix, 78.FD.167
Bâton de pénitent de la confrérie du Saint-Esprit
Bois doré et peint. Musée du Terroir marseillais

n°19

L'Aubade*, le prieur fait la quête accompagné de confrères et de *tambourinaïres
Musée du terroir marseillais**,** 30 x 45 cm

Le maire de Rognes nous raconte précisément dans sa lettre de 1825, la scène illustrée sur ce tableau.
Le dimanche qui précède la fête de Saint-Eloi, les prieurs et marguilliers font jouer des aubades avec un gros tambour et un fifre devant toutes les maisons. Ils font en même temps une quête dont le produit est employé pour acheter divers objets de harnachement pour les chevaux, mulets…ces attraits sont exposés sur la place de l'église. Le matin du jour de la fête, une partie est mise aux enchères et délivrée au plus offrant.

Le peuple en liesse : musiques, danses et jeux

Mis à part la Toussaint, unanimement reconnue comme une fête strictement religieuse, l'ensemble des autres manifestations festives génèrent danses, musiques, exercices gymniques, festins et ripailles.
Les danses (farandoles ou danses en couple) auxquelles on s'adonne avec ferveur des heures durant, constituent de rares occasions de rapprochement entre garçons et filles en âge d'épousailles ; la fête favorise sans doute cette évolution qu'est, en Occident, le passage du mariage arrangé entre deux familles au mariage par inclination réciproque.
Elle occasionne une certaine mise entre parenthèses des statuts sociaux au profit d'autres critères - la force, la vélocité ou l'adresse dans les jeux, et valorise ainsi certains groupes sociaux modestes, gens de mer à travers les joutes, ménagers lors des cavalcades de la Saint-Eloi.

Lampion *(pego)*
Museon Arlaten, 2005.0.3015

La danse populaire des quenouilles met en scène les bergères travaillant en temps de paix : elles tiennent en main faucille, quenouilles, dévidoir ou fuseau. Quand cette danse s'appelle *fiélouse*, ou danse de nuit, les figurants, vêtus de blanc et grimés en femmes, tiennent des quenouilles de papier, ou *pego*, en guise de lanternes vénitiennes.
C'est pendant le Carnaval qu'elles étaient dansées, tout comme la danse des *bouffets*, où les quenouilles étaient remplacées par des soufflets.

n°20

Mât de cordelles
Museon Arlaten, 2005.0.873

La danse des cordelles, dans le même esprit que la farandole, est caractérisée par une chaîne de danseurs qui évoluent selon certaines figures. Les figurants, en blanc, ceints d'une écharpe et coiffés d'un casque, tiennent en main l'extrémité d'un ruban de couleur qui est attaché au sommet du mât. Ils tournent en rond, virevoltant et se balançant de droite et de gauche, et s'entrecroisent de manière à tisser le long du mât une tresse multicolore et à la dérouler, en reprenant en sens inverse les mêmes pas. Garçons et filles chantent alternativement des couplets, composés dans le but de donner un sens à cette ronde, qui se rattacherait au métier des «cordelles», c'est-à-dire des tisseurs de cordes. Mais cela n'a cependant rien à voir avec une danse de métier. C'est une ronde en cercle, dont la figure se rattache aux danses rituelles de fertilité notamment en Méditerranée.

n°21

Tambourin
Museon Arlaten, seconde moitié du XIX^{e} siècle, 2002.0.2629

Tambour tenu par un baudrier sur le pli du bras, sur lequel on bat de la main droite avec la massette et associé au galoubet tenu de la main gauche.

n°22

Lettre adressée au préfet des Bouches-du-Rhône par le procureur de la Cour royale sur un charivari à Mallemort - 1819
Archives dép. des Bouches-du-Rhône, 2 M 20

Certaines pratiques festives pouvaient donner lieu à des débordements à moins qu'elles n'aient entretenu, dans l'esprit des autorités, une véritable psychose du désordre.
Le charivari, chahut organisé par le groupe de la jeunesse à l'annonce du remariage d'un veuf avec une jeune fille ou d'une veuve avec un jeune homme, était une manière de protéger le groupe social des intrusions extérieures ou encore d'alliances mal assorties qui privaient les habitants d'une localité d'opportunités matrimoniales. Naturellement, la coutume prévoyait un arrangement. Le promis devait pour le faire cesser verser à la jeunesse une somme d'argent qu'elle employait à un repas ou une beuverie. L'affaire qui survint à l'automne de 1819 dans le village de Mallemort semble avoir échappé à cet accord tacite puisque deux partis s'affrontent : celui des partisans du couple et celui des opposants à cette union. Il se trouve que, parmi ces derniers, figure le maire et le percepteur, deux membres éminents de l'administration et de l'autorité. Le premier aurait laissé faire, le second aurait pris une part active au « tapage ».
Cette affaire va remonter jusqu'au parquet général d'Aix et c'est le premier avocat général qui demande au préfet des sanctions administratives contre les deux fonctionnaires placés sous son autorité. En fait, derrière une affaire de simple police, les autorités judiciaires directement aux ordres du garde des sceaux craignent des troubles politiques, quatre ans seulement après la chute de l'Empire.

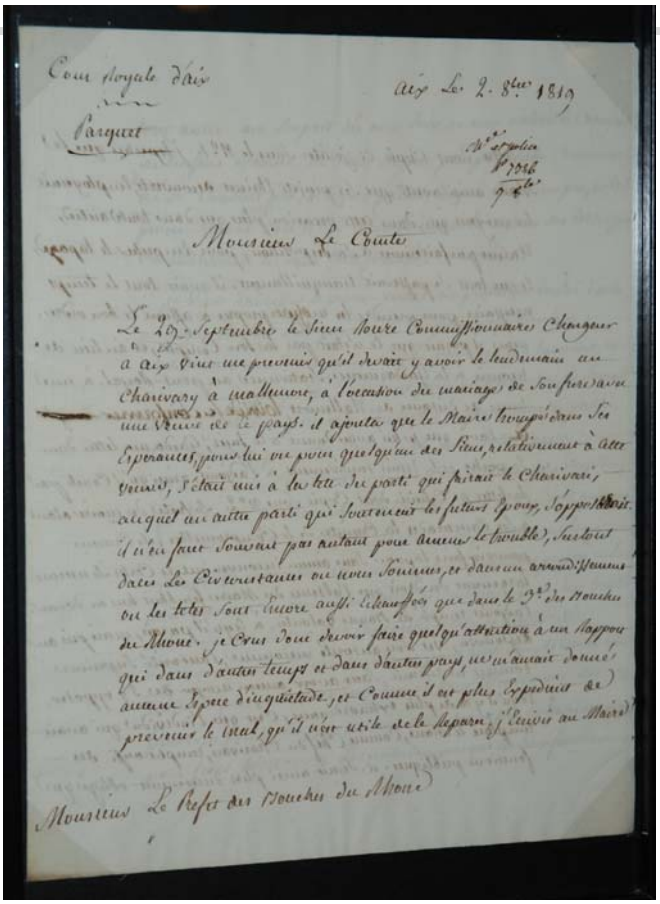
Cour Royale d'Aix
Parquet
Aix Le 2. 8bre 1819
Monsieur Le Comte
Le 29. Septembre le Sieur Roure Commissionaire Chargeur
a Aix vint me prevenir qu'il devait y avoir le lendemain un
Charivary à Mallemort, a l'occasion du mariage de Son Pere avec
une Veuve de ce pays. il ajouta que le Maire trompé dans ses
Esperances, pour lui ne point quelqu'un des Siens, relativement a cette
reunion, s'était mis à la tete du parti qui prenait le Charivari,
auquel un autre parti qui soutenait les futurs (pour, s'opposer)
il n'en fut rien, Soucieux pas rester pour aucun le trouble), Surtout
dans les Circonstances ou deux Femmes, se disaient arrivé Femmes
ou les têtes sont encore aussi échauffées que dans le 3e des Bouches
du Rhone. je Crus donc devoir faire quelqu'attention à un Rapport
qui dans d'autres temps et dans d'autres pays, ne m'aurait donné
aucune Espece d'inquiétude, et Comme il est plus Expedient de
prevenir le mal, qu'il soit utile de le reparer, j'ecrivis au Maire
Monsieur Le Preset des Bouches du Rhone

n°23

4ème partie : permanences, inventions et renouveaux festifs aujourd'hui, le « bricolage culturel » de la fête

Qu'est devenue la fête aujourd'hui ?

Les fêtes que le préfet Villeneuve avait repérées en Provence se sont parfois maintenues, parfois transformées en changeant de contexte, tandis que d'autres sont apparues à leurs côtés. Les fêtes votives et patronales de Provence répondent-elles aux mêmes logiques sociales, culturelles et religieuses qu'autrefois ? Que penser du fait que la société de consommation s'empare des grandes fêtes religieuses, telles Noël ou Pâques ?

La fête est un besoin humain universel auquel on répond par un incessant « bricolage culturel », selon l'expression de Claude Lévi-Strauss. Toujours en mutation, si les fêtes contemporaines puisent dans leurs antécédents historiques, elles s'enrichissent des adaptations aux contraintes et innovations de la société contemporaine.

Les indices de ce « bricolage festif » s'exposent, pêle-mêle, comme dans cette dernière partie de l'exposition, dans un *cabinet de curiosités* : confrontation d'hier et d'aujourd'hui, mise en relation de « curiosités » qui, juxtaposées, vous amèneront à porter un regard neuf et décalé sur les fêtes qui animent aujourd'hui votre quotidien.

Des fêtes en mutation dans une société de consommation

Entre croyances religieuses et joyeuse consommation, la fête se décline

Le rituel provençal du « cacho-fiò » lors de la veillée de Noël trouve une expression contemporaine dans le rituel de consommation de la traditionnelle bûche lors du repas de fête. La distribution d'étrennes et de présents symboliques tels ceux portés par les Rois mages à l'enfant Jésus ont pris la forme d'une avalanche de cadeaux sous forme de produits manufacturés. Les représentations de l'enfant Jésus et le Nouveau Testament cohabitent désormais avec la figure du Père Noël et les catalogues de jouets qui inondent présentoirs et boîtes aux lettres au mois de décembre…

Jouet Père Noël – 2009
Collection privée

Figurine ayant contenu des œufs en chocolat

Ensemble n°24

Fêtes patronales et fêtes votives : permanences et nouveaux sens

A l'occasion de fêtes patronales ou votives, les rituels de dévotion aux saints font sens pour beaucoup de croyants. Aujourd'hui, c'est la Sécurité sociale, les *complémentaires santé*, les assurances et les pratiques individuelles de bien-être qui apportent, au même titre que les célébrations rituelles, « un supplément de vie ». L'existence de rites prophylactiques (qui soignent) parallèles, les nouveaux modes de gestion du risque ainsi que les progrès de la science et de la médecine expliquent que certaines fêtes patronales et votives aient disparu, telle la Saint-Roch à Arles. Cependant, d'autres persistent et sont inscrites aux calendriers des habitants.

« Santibelli » de saint Roch - XIX^e siècle
Museon Arlaten 2002.0.729

Statuette de plâtre à l'effigie de saint Roch

Ensemble n°24

La fête identitaire dans un monde globalisé : résistances culturelles locales et « Identité d'Origine Contrôlée » ?

La fête comme forme de résistance culturelle

La mondialisation contribuerait à standardiser nos modes de vie. Cela éveille, dans l'inconscient collectif, la peur d'être atteint d'une amnésie des valeurs traditionnelles. D'anciennes fêtes sont alors redynamisées, et de nouvelles se créent pour affirmer une spécificité locale ou résister à un changement. Le marketing touristique se saisit du goût des terroirs authentiques pour valoriser ces « fêtes identitaires ». Parallèlement, l'UNESCO labellise la fête de la Tarasque devenue ainsi « patrimoine culturel immatériel de l'humanité ».

La fête identitaire oscille entre vitalité créatrice et sauvegarde d'une vision du passé, normalisation culturelle et attractivité touristique, affirmation de spécificités locales et valorisation internationale.

Bannière de saint Christophe pour la fête de la Saint-Eloi, Trets – 1993
Museon Arlaten 2005.22.1

Ensemble n°24

La fête codifiée : entre mise en scène d'une « identité d'origine contrôlée » et protection préventive contre la disparition

La fête, moment clé de cristallisation et de transmission de valeurs et de pratiques, obéit à des codes et à des rituels d'autant plus stricts que le groupe concerné se sent fragilisé dans ses repères. Comités des fêtes et groupes folkloriques encadrent alors les pratiques festives. Se conformer aux règles établies est alors la garantie d'une identité préservée dans son essence et sa « vérité ».

Charte sur la tenue vestimentaire des gardians - 2008
Fac-similé

Ensemble n°24

Sauvegarder les fêtes : pour quels usages ? Par quels moyens ?

Dans ce mouvement de sauvegarde des expressions de la tradition, la fête répond non seulement à des logiques identitaires, mais aussi économiques et politiques. Les fêtes locales relèvent parfois d'enjeux touristiques, et deviennent les auxiliaires du « marketing territorial ». Lieu privilégié de la représentation, vitrine du groupe et des acteurs de la vie locale transformant l'Arlésienne costumée, l'olive ou encore le taureau de Camargue en figures totémiques, la « fête identitaire » recherche une reconnaissance et une protection qui dépassent largement le cadre local : appellations d'origine, labellisations « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité ».

Figurine de la Tarasque
Museon Arlaten 2003.0.353

Ensemble n°24

La fête événement : divertissement, requalification des traditions, et catharsis sociale

La fête crée et motive l'événement à partager, qui se décline en fête de quartier, festival, feria… Entre autres usages, elle est aussi plus simplement, prétexte au divertissement. Elle permet d'exorciser les difficultés, de libérer l'énergie du groupe dans la tradition carnavalesque.

Le carnaval a toujours fait un large usage du travestissement et de l'inversion des rôles pour relâcher la pression sociale. Quelques images évoquent le renchérissement spectaculaire des processions, l'extravagance des chars, les explosions de couleurs, la richesse des déguisements…

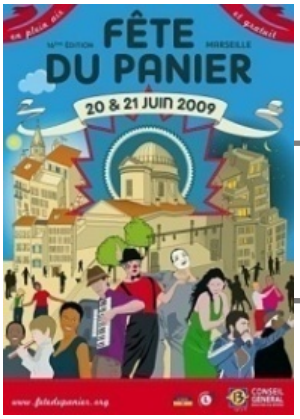

Affiche de la Fête du panier, Marseille – 2009
Photothèque du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Ensemble n°24

5e partie : un espace d'interprétation

Les cinq sens de la fête
Réalisation : Saluces
Photographies de Michel Lozano

A la sortie de l'exposition, cette séquence a été conçue comme un espace sensoriel, pour permettre aux visiteurs de plonger dans l'ambiance de la fête. ! Que seraient en effet le carnaval sans les couleurs, une fête foraine sans les odeurs de barbe-à-papa ? Noël sans musique ? Des photos, réalisées par Michel Lozano lors de fêtes populaires en Provence, et mises en lumière par Saluces, des boîtes de senteurs qui permettent de deviner les odeurs de la fête, ou encore des aliments à toucher… Cet espace est plein de pistes pour réveiller les sens et s'interroger sur l'essence profonde de la fête, les liens entre les fêtes d'hier et d'aujourd'hui celles d'ici et là bas. La fête est une ambiance !

Installation et pavoisement du hall des ABD

A Marseille, la République reconnaissante
Claude Queyrel et Pascal Stauth, 2010

Hall : 16 drapeaux issus de la collection *Des costumes pour Marseille*, réalisés en 1995 par les T-Birds, groupe de supporters de l'OM, utilisés par le club de 1995 à 1997.
Mur : peinture sur toile, d'après *Héros de légende*, projet d'habillage de la Porte d'Aix, parrainé par Jean-Pierre Papin en 1997. Réalisé par Frédéric Clavère, 2010.

Aujourd'hui, les plus grands jours de fête de la cité phocéenne réunissent les supporters du football et ce sont les sportifs qui sont les élus. Dans les rues comme au stade, les drapeaux flottent ; comme les bannières de la procession religieuse du Sacré-Cœur figurées dans le superbe rouleau Monheim du XIX^{e} siècle. Les drapeaux, parfois insolents et provocateurs, réalisés conjointement par Pascale Stauth, Claude Quereyl et le groupe de supporters les T.Birds, ont aussi flotté parmi les fumigènes et les cornes de brume pour encourager les joueurs… Aux Archives départementales, ils sont livrés aux regards des visiteurs.

Et ces *héros de légende* que sont devenus les sportifs, Stauth et Queyrel les ont déifiés en les plaçant sur une représentation picturale de la Porte d'Aix, ce monument imaginé au XVIII^{e} siècle et dont le projet est repris en 1823, précisément à l'époque du préfet de Villeneuve. Depuis sa construction, cet arc de triomphe a vu ses dédicaces modifiées au gré des régimes politiques. Les plasticiens ont donc imaginé de le transformer virtuellement une nouvelle fois afin d'y faire figurer les anciennes gloires de l'OM.

Pistes et supports pédagogiques autour du récit de Noël

Si cette fête marquante de notre calendrier s'est beaucoup transformée, le souvenir de ses traditions passées reste encore très vivace dans les esprits. Le terme de *gros souper* ou l'invocation célèbre de l'aïeul près du feu sont ainsi familiers à de nombreux provençaux d'aujourd'hui. Le foisonnement d'ouvrages sur la fête de Noël en Provence y tient sans doute sa large part.

Dans l'exposition, les élèves, à propos des rituels de cette fête, découvrent à la fois des objets, des extraits de lettre de maires et une photographie du diorama de la veillée calendale. A l'issue de la visite, vous pourrez exploiter avec eux trois récits de Noël. Ainsi, ils pourront comparer trois types de documents :

- une source littéraire, *Les mémoires et récits* de Frédéric Mistral, où l'auteur décrit la veillée de Noël de son enfance, écrits en 1906
- une source administrative, la lettre du maire de Cuges au Préfet des Bouches-du-Rhône, en 1825
- une source iconographique : la photographie du diorama de la veillée calendale mise en scène au Museon Arlaten en 1898.

Pistes de travail

- **repérer les différences et ressemblances entre les trois sources** : que retient chaque récit ? Quels sont les éléments mis en valeur ? En quoi se complètent-ils ? Quel est le récit le plus exhaustif, le plus fiable ? Quel est le plus précis ? Contiennent-ils des éléments seulement descriptifs ou factuels?
- **comparer entre les deux sources écrites (lettre de maire et mémoires de Mistral)**: les registres de langage, le vocabulaire utilisé, le temps des verbes, le ton employé, le style, etc.
- **comparer les deux sources concernant la veillée calendale (Mémoires mistraliennes et photo du diorama) à la lettre administrative** : qui sont les expéditeurs ou producteurs et les destinataires ? Ces récits sont-ils produits à la même époque ? Quel est le récit qui semble le plus proche de la réalité ?

Frédéric Mistral, *Mémoires et récits*

Contexte :

Mémoires et Récits paraît en 1906 alors que Frédéric Mistral est déjà âgé de 76 ans. Il est alors l'auteur d'une œuvre littéraire et poétique abondante, a déjà initié le Museon Arlaten et reçu le Prix Nobel en 1905.
Cet ouvrage est donc parmi ses derniers. Il y décrit une Provence qui est celle de sa jeunesse, dans les années 1830-1840, au Mas du Juge. Dans ce chapitre, au travers de la figure de son père, un homme âgé qui aurait presque pu être son grand-père, il évoque le rite patriarcal du *cacho-fio*, tradition déjà en perte de vitesse au début du XX^{e} siècle. Sur un ton nostalgique, il y décrit les composantes du repas maigre caractéristique de la veillée calendale de la première moitié du XIX^{e} en Provence, à base de légumes, de poisson, d'escargots et de desserts abondants.
Ainsi, en écrivant ses mémoires, Frédéric Mistral cherche-t-il à ressusciter le rite du passé en lui donnant un caractère universel et intemporel et se veut, à l'image de son père, le gardien de la tradition. A la manière de la mise en scène de la veillée dans le diorama du Museon, il reconstitue, capture et mythifie le rite festif de Noël.

Chapitre *Mon père*, p 61 à 65

Fidèle aux anciens usages, pour mon père, la grande fête, c'était la veillée de Noël. Ce jour-là, les laboureurs dételaient de bonne heure ; ma mère leur donnait à chacun, dans une serviette, une belle galette à l'huile, une rouelle de nougat, unes jointée de figues sèches, un fromage du troupeau, une salade de céleri et une bouteille de vin cuit. Et qui de-ci, et qui de-là, les serviteurs s'en allaient, pour «poser la bûche au feu», dans leur pays et dans leur maison. Au Mas ne demeuraient que les quelques pauvres hères qui n'avaient pas de famille ; et, parfois, des parents, quelque vieux garçon, par exemple, arrivaient à la nuit, en disant :

- *Bonnes fêtes ! Nous venons poser, cousins, la bûche au feu, avec vous autres.*

Tous ensemble, nous allions joyeusement chercher la « bûche de Noël », qui –c'était de tradition – devait être un arbre fruitier. Nous l'apportions dans le Mas, tous à la file, le plus âgé la tenant d'un bout, moi, le dernier-né, de l'autre ; trois fois, nous lui faisions faire le tour de la cuisine ; puis, arrivés devant la dalle du foyer, mon père, solennellement, répandait sur la bûche un verre de vin cuit, en disant :

Allégresse ! Allégresse !,
Mes beaux enfants, que Dieu nous comble d'allégresse !
Avec Noël, tout bien vient :
Dieu nous fasse la grâce de voir l'année prochaine.
Et, sinon plus nombreux, puissions-nous n'y pas être moins.

Et, nous écriant tous « Allégresse, allégresse, allégresse ! », on posait l'arbre sur les landiers et, dès que s'élançait le premier jet de flamme :

A la bûche
Boute feu !
disait mon père en se signant. Et, tous, nous nous mettions à table.

Oh ! la sainte tablée, sainte réellement, avec, tout à l'entour, la famille complète, pacifique et heureuse. A la place du caleil, suspendu à un roseau, qui, dans le courant de l'année, nous éclairait de son lumignon, ce jour-là, sur la table, trois chandelles brillaient ; et si, parfois, la mèche tournait devers quelqu'un, c'était de mauvais augure. A chaque bout, dans une assiette, verdoyait du blé en herbe, qu'on avait mis germer dans l'eau le jour de la Sainte - Barbe. Sur la triple nappe blanche, tour à tour apparaissaient les plats sacramentels : les escargots, qu'avec un long clou chacun tirait de la coquille ; la morue frite et le muge aux olives, le cardon, le scolyme, le céleri à la poivrade, suivis d'un tas de friandises réservées pour ce jour-là, comme : fouaces à l'huile, raisins secs, nougat d'amandes, pommes de paradis ; puis, au – dessus de tout, le grand pain calendal, que l'on n'entamait jamais qu'après en avoir donné, religieusement, un quart au premier pauvre qui passait.

La veillée en attendant la messe de minuit, était longue, ce jour – là ; et longuement, autour du feu, on y parlait des ancêtres et on louait leurs actions. Mais, peu à peu et volontiers, mon brave homme de père revenait à l'Espagne et à ses souvenirs du siège de Figuières.

Lettre du maire de Cuges

6 M 1605 : Papiers de VILLENEUVE, réponses des maires des Bouches-du-Rhône au questionnaire du 5 février 1825. Département des Bouches du Rhône. Arrondissement de Marseille. Commune de Cuges. Statistique

Cuges, le 11 février 1825
Le maire de la commune de Cuges, à Monsieur le Préfet, à Marseille J.B. BONIFAY

Sur les usages particuliers de la commune de Cuges aux jours de fête, etc.

1. Noël : Les usages particuliers de la fête de la Noël ne diffèrent point de ceux des communes voisines. La veille, les parents et les amis se visitent pour se souhaiter réciproquement de bonnes fêtes. Il y a entre eux un échange de présents consistant en vin cuit, fruits secs, herbages, en céleri surtout, pour la salade du gros souper. Au lieu du chou-fleur, comme à Marseille, on voit figurer à table, ce soir là, la r*eito,* espèce de ragoût fait avec les câpres, du vin cuit et de la morue frite.
Pendant le souper la lampe de carêne est allumée devant la crèche, consistant en une espèce de niche en bois ou pratiquée dans le mur, entourée de guirlandes de laurier auxquelles on suspend des oranges, des coqs en papier, des morceaux de neoure (espèce de pain à cacheter qui sert d'enveloppe au nougat), de papier blanc ou colorié plus ou moins artistement découpé. Une image de la naissance est placardée au fond de la niche, sur le devant et au milieu de laquelle est posée une Sainte-Vierge ou un Saint-Antoine ou tout autre santon (petit saint) en plâtre. Deux petites assiettes (*siétons*) renferment le blé de Sainte-Barbe et deux petites bougies sont placées aux côtés du saint.
Le gros souper se fait le plus ordinairement dans la maison du chef de famille et ses enfants mariés ou domiciliés ailleurs, ses parents, ses voisins et ses amis quelquefois y sont invités. C'est à ce souper que les brouilleries domestiques cessent et que la réconciliation a lieu, que les torts réciproques s'oublient et que s'éteignent même des haines de famille qui paraissaient devoir être éternelles.

Le jour de la Noël les mêmes réunions et repas de famille ont lieu. Le soir on mange le (sic) dinde, dès longtemps engraissé, et le bœuf à la daube dans les maisons où règne une certaine aisance. Les individus peu aisés se contentent d'un peu de viande de boucherie et jamais personne n'engage son mobilier, ni ne s'endette pour avoir de quoi acheter un (sic) dinde. Le gâteau sucré fait au beurre et plus souvent à l'huile, présent du boulanger ou du fournier, les fruits secs et le vin cuit, le nougat, sont le dessert ordinaire de ces repas pendant les trois jours de fête.

J.B. BONIFAY

Autres pistes pédagogiques

Patrimoine immatériel

La Convention internationale de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel désigne plusieurs domaines et exemples de ce patrimoine, à la fois traditionnel et vivant : les traditions orales, les langues, les arts du spectacle, les pratiques sociales et les rituels, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, et tous les lieux associés, que les communautés, les groupes mais aussi les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Sauvegarder sans figer

Pour rester vivant, le patrimoine culturel immatériel doit être pertinent pour sa communauté, recréé en permanence et transmis d'une génération à l'autre. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel consiste à transférer les connaissances, les savoir-faire et les significations. Toute mesure de sauvegarde s'inscrit dans la perspective du renforcement et de la consolidation des conditions diverses et variées, matérielles et immatérielles, qui sont nécessaires à l'évolution et l'interprétation continues du patrimoine culturel immatériel, ainsi qu'à sa transmission aux générations à venir.

Extrait du site :
http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00257

Pistes de travail

- Ecrire une chanson festive et l'enregistrer
- Filmer une fête et interviewer les organisateurs/les forains
- Création d'une affiche pour une fête

Métiers de la fête

« Fetes nationales ?... Fetes religieuses ?... Le peuple n'est pas toujours tellement regardant, quant a l'origine de ses joies. Pourvu qu'il s'amuse, il n'en demande pas davantage. » Francis Blanche

A l'organisation : traiteur, organisateur de mariage, famille, communauté ... comme à l'animation : artificier, disc jockey, forain, animateur de spectacle, carnavalier, ... autrement dit une fête peut impliquer de nombreux métiers.

Des hommes qui travaillent pour le plaisir et le divertissement d'autres hommes : des petites mains qui œuvrent dans l'ombre à ceux qui occupent le devant de la scène.

Pistes de travail

- Interview enregistrée/ filmée d'un technicien d'un festival : Fête du Panier, Docks des Suds, Cité en fête : l'Aïd…
- Reportage photo : la préparation de la fête, montage des installations lumineuses de Noël, les rayonnages cadeaux et chocolats dans un supermarché…

Les cinq sens de la fête

Voir, entendre, sentir, toucher, goûter… Tous les sens sont en éveil au cœur d'une fête foraine!
L'envie de participer nait à la vue d'une foule enjouée, d'une grande roue illuminée, mais aussi lorsque rires et voix joyeuses se font entendre et enfin, lorsque aux narines arrivent les odeurs sucrées, grillées connues de tous !
Une fois à l'intérieur nos sens peuvent être mis aussi à rude épreuve : d'autres effluves, animales, de sueur, de cambouis, de friture luttent avec celles des gaufres et des barbe à papa… L'oreille est agressée par un brouhaha continu, des bruits de machinerie et de micro grinçants…
Il en va bien sûr différemment des fêtes familiales, religieuses, calendaires… Le sapin de Noël, les bougies du gâteau d'anniversaire ou la poudre du pétard du 14 juillet se font *madeleine de Proust* ! Chaque fête réserve à nos sens son lot de bons et mauvais moments !

Pistes de travail

- Association d'idées pour un travail littéraire :
  En partant d'une image, d'une photographie, imaginer et décrire textuellement les odeurs qui l'accompagnent.
- Association d'idées plastiques :
  En évoquant les odeurs liées à une fête, leur associer des couleurs pour une réalisation artistique.

Actions pédagogiques autour de l'exposition

Ateliers autour de l'exposition

Histoires de fêtes
Petite section – 6ème. Durée : 1h30
Contes anciens et légendes d'aujourd'hui à écouter…de bouche en bouche. Grelots, notes de musique, néons, pétards et barbapapa : formules magiques des mille et une voix de la fête qui entêtent et transmettent leurs saveurs, convoyeuses de mémoire !

Ca va être vot' fête !
6ème – terminale. Durée : 1h30
La bringue, la kermesse, la noce, c'est chacun la sienne et tous la partage ! Qui, quoi, où, comment fait-on la fête? Collecte d'émotions, conception et création pour les élèves, et mise en scène de leur regard sur la fête au XXIe siècle !

Visite guidée de l'exposition

Objets et récits de fête
6e – terminale. Durée : 1h à 1h30
Parcours fait de couleurs, de sons, d'odeurs et de lumières, cette visite de l'exposition privilégie l'aller-retour entre la trace écrite et l'objet, afin de rendre la tradition festive d'antan la plus vivante possible. Ce dialogue entre récit et trace matérielle permet ainsi une approche concrète et variée des origines et des pratiques de la fête en Provence au XIXe siècle. L'occasion de découvrir un autre rapport au temps et à l'espace, dans une société agraire encore très marquée par le fait religieux, l'exposition offre aussi à vos élèves la possibilité de se projeter dans le temps présent et de s'interroger sur la fête aujourd'hui : comment elle se maintient, se transforme, se renouvelle ou s'invente. En fin de parcours, un moment ludique permet une pause sensorielle où photos, lumières et odeurs plongent le visiteur dans l'ambiance de la fête.

Stage de formation académique action culturelle

La fête, d'hier à aujourd'hui
Enseignants du secondaire. Une journée aux Archives départementales et une journée à La Cité des Arts de la Rue en mars 2011.
Le jeudi 2 décembre, aux Archives départementales (renseignements auprès de la DAAC, Marie Claude Mauron 04 42 95 29 46).
Préprogramme : la fête en Provence du XIXe à aujourd'hui, l'exposition Jours de fête en Provence, sa programmation pédagogique et les prolongements artistiques de l'exposition (danses et musiques traditionnelles, lecture d'archives).

Glossaire

abba : nom masculin désignant l'abbé de la jeunesse, célibataire élu ou choisi parmi ses pairs ; il participe à l'organisation de la fête et va parfois jusqu'à en assurer le financement. Variantes : *abbat, labba.*

cacho fio, cacho fuo, quacia-fiou : nom masculin désignant la buche de bois qui est mise à brûler dans la cheminée le soir de Noël. Ce rite est accompagné de paroles variables selon les lieux.

caramantran : vient de « carême entrant » : nom masculin pour désigner l'épouvantail (le mannequin ?) que l'on promène lors du carnaval et que l'on brûle après une parodie de procès.

charivari, cherivari : chahut organisé par le groupe de la jeunesse à l'annonce du remariage d'un veuf avec une jeune fille. Le promis devait pour le faire cesser verser à la jeunesse une somme d'argent qu'elle « employ(ait) à un régal » (*Statistique*, t. III, p. 255). Souvent confondu avec la « pelote » (voir ce terme).

charrette : il faut distinguer la petite charrette du « pastrage » que tire un mouton et dans laquelle est placé un agneau lors de l'offrande de la messe de minuit de la charrette de Saint-Eloi, véritable outil agricole, que tirent les bêtes de somme d'un village le jour de la fête de la Saint-Eloi. Cette charrette, connue sous le nom de « *carretto ramado* », est toujours ornée de branchages d'où elle tire son nom. Le terme provençal est employé dans la lettre de Maillane de 1824.

cymbale : substantif féminin souvent employé au pluriel (grec *kumbalon* de *kumbos*, objet creux, nacelle). Ensemble de deux disques métalliques en bronze dont la part d'étain varie de 20 à 25%, ce qui diffère du bronze de cloche dont la part d'étain est précisément de 22% -23 %. Les cymbales sont laminées et embouties. On les joue par entrechoc ou par percussion à l'aide d'une baguette. En Provence, on utilisait préférentiellement les palets que le père Mersenne désigne sous le vocable « cymbales provençales ». Les palets en bronze sont des disques plus épais, plus aigus, d'une épaisseur de près de 4 mm. Il semblerait qu'il s'agisse en l'occurrence de palets plus que de cymbales dont le terme était plus universellement répandu.

dais : baldaquin d'étoffe portatif, soutenu par quatre hampes, sous lequel se plaçait le prêtre portant le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu. (Voir Saint-Sacrement).

farandole : *falandoulo, farandouna :* danse en chaîne battue à 6/8, peut-être issue d'une contredanse ou d'un branle. Il ne semble pas avéré qu'elle puisse dater des Phocéens comme on le lit dans la *Statistique.* On distingue la farandole de concours qui enchaîne une succession de pas techniques et la farandole dite « en croquet » accessible à chacun lors des fêtes populaires. Le meneur qui fait tournoyer un mouchoir ou une chaînette, conduit les danseurs en exécutant des figures telles que le « cacalau » ou serpentin, les ponts ou arceaux ainsi que d'autres passes de sa fantaisie.

FETES CALANDAIRES : nous donnons ici les fêtes qui figurent dans *l'Indicateur de la ville d'Aix* et dans le *Guide Marseillais* pour les années 1820-1825.
Certaines fêtes ont une date fixe : 25 décembre : Noël. 1er janvier : Circoncision de Jésus. 6 janvier : Epiphanie. 2 février : *Purification (Chandeleur*). 24 juin : Saint-Jean-Baptiste *(San Jan)* correspondant au solstice d'été. 15 août : Assomption ou fête de la Vierge (*Nostro Damo).* 1er novembre : Toussaint.
D'autres dépendent de la fête de Pâques : Mardi Gras : veille du Mercredi des Cendres. Mercredi des Cendres : 40 jours avant Pâques. Dimanche des Rameaux (avant celui de Pâques). Dimanche de Pâques : 1820 (2 avril) ; 1821 (22 avril) ; 1822 (7 avril) ;1823 (30 mars) ; 1824 (18 avril) ; 1825 (3 avril). Rogations : les lundi, mardi et mercredi précédant l'Ascension. Jeudi de l'Ascension (40 jours après Pâques). Dimanche de Pentecôte (le dimanche 10 jours après l'Ascension). Fête-Dieu (deuxième dimanche après la Pentecôte).

fifre : substantif masculin (suisse alémanique : *pfifer*, allemand : *pfeifer*). Petite flûte traversière comparable à l'octavin en ton de ré. Le fifre ne possède aucune clef généralement, il est fait en roseau (*arundo donax*) ou tourné dans du buis ou de l'amandier, plus rarement de l'ébène, percé de 6 ou 7 trous

de jeu. En Provence, il est accompagné du bachas, sorte de gros tambour militaire réemployé à des fins populaires et joué pour des défilés (*passo carriero*) ou des bravades (voir ce mot).

gaillardet, gaiardet, gayardet : perche qui sert à porter le cerceau auquel sont suspendus les prix des jeux gymniques ; étendard d'une confrérie. Un gaillardet est placé sur le cheval de tête de la charrette de Saint-Eloi.

galoubet : nom masculin désignant une flûte dont on joue avec le bedon. Petite flûte à bec à 3 trous, de perce cylindrique, fonctionnant sur le principe des sons partiels, chaque doigté pouvant servir à l'émission de 3 à 5 notes en fonction de la force du souffle. Le XIX^{e} siècle voit le triomphe définitif du doigté dit « provençal » ou « en bémols ». Cette flûte, jouée par la seule main gauche, est accompagnée du tambourin provençal, les deux instruments étant joués simultanément par le même interprète.

gros souper : repas maigre (sans viande) de la veille de Noël.

pénitents (compagnies ou confréries de) : associations pieuses de laïcs caractéristiques de la France du sud. En Basse-Provence, elles étaient masculines et possédaient une chapelle particulière (la « *caseto* », mot mal francisé parfois en *gazette*). Leurs membres revêtaient en public une ample robe munie d'une cagoule garantissant leur anonymat. Ils chantaient l'office, participaient aux processions et se livraient à des activités charitables, en particulier funéraires.

prieur, prieures ou prieuresse : au sens strict, dirigeant d'une confrérie. Peuvent être aussi les deux ou quelques personnes désignées par l'autorité municipale ou religieuse ou par un groupe (les bergers, par exemple) pour organiser une fête ou exécuter un rite ou prendre soin d'une chapelle du terroir. Voir aussi à *abba*.

processions : marche codifiée d'une assemblée de fidèles, derrière un porteur de croix, organisée de part et autre d'un centre (ostensoir, statue), suivant en cortège un parcours cérémoniel d'un lieu à un autre, d'ordinaire en chantant des cantiques ou récitant des prières. Sous l'Ancien Régime et jusqu'à leur interdiction sous la III^{e} République, ces grandes manifestations publiques pouvaient comprendre des éléments ou des séquences profanes qui étaient de tradition en un lieu, comme les jeux de la Fête-Dieu d'Aix, amplement décrits par la *Statistique*, t. III, p. 216-221. Lors de certaines processions, on pratiquait plus modestement le jeu de la pique et du drapeau qui consistait à exécuter des figures au moyen de ces instruments.

rogations : prières publiques et processions dans la campagne pendant les trois jours précédant l'Ascension, qui se font, comme nombre de maires le rappellent, en particulier « pour la préservation des fruits de la terre ».

Saint-Sacrement : l'Eucharistie. Lors de la Fête-Dieu, le prêtre sous le dais transporte le Saint-Sacrement : une hostie consacrée au cours d'une messe est placée par lui dans l'oculus central d'un ostensoir, objet liturgique que le prêtre tient par le piédouche et avec lequel il donne également, au cours des fêtes, la « bénédiction du Saint-Sacrement ».

serpenteau : petites fusées volantes à mouvement sinueux (feux d'artifices).

Bibliographie sommaire

Les documents cotés correspondent aux ouvrages et articles de revues disponibles au sein de la bibliothèque des Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Ouvrages généraux

AGULHON (Maurice), DESERT (Gabriel), SPECKLIN (Robert) et al., *Apogée et crise de la civilisation paysanne: 1789-1914*, JUILLARD Etienne dir., Histoire de la France rurale t. 3, Paris : Seuil, 1987.

AGULHON (Maurice), *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Soc. des études robespierristes, 1970.

MISTRAL (Frédéric), *Mémoires et récits,* s.l, 1969. GAMMA 1262

ROLLET (Pierre), *La vie quotidienne en Provence au temps de Mistral 1840-1914*, Paris, Hachette, 1972. GAMMA 1395

VAN GENNEP (Arnold), *Le folklore français. 1, Du berceau à la tombe, cycles de carnaval, carême et de Pâques, 2, Cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne, 3, Cycle des douze jours, de Noël aux Rois, 4. Bibliographies, questionnaires, provinces et pays*, Paris, Robert Laffont, 1998-1999. EPSI 2436/1-4.

VILLENEUVE (Christophe de), *Statistique du département des Bouches-du-Rhône, tome 3, deuxième section, chapitre 4 : mœurs, usages et coutumes*, p. 199-278, Marseille, 1826.

VOVELLE (Michel), *De la cave au grenier. Un itinéraire en Provence au XVIII^e siècle. De l'histoire sociale à l'histoire des mentalité,* Québec, 1980. GAMMA 1951

Ouvrages et articles sur la fête provençale

ARBAUD (Damase), *Chants populaires de la Provence 1862. Tome 1*, Spéracèdes, Editions Tac Motifs/Canta lou païs/Cantar lo païs, 1999. EPSI 2702

ARNAUD D'AGNEL (Gustave-Henri), *Noël en Provence : usages, crèches, santons, noëls, pastorales*, Marseille, Laffitte reprints, 1982. ALPHA 434

BEC (Serge), *Fêtes de Provence*, Aix-en-Provence, Edisud, 1994. BETA 1682

BERTRAND (Régis), *Crèches et santons de Provence,* Avignon, 1992. GAMMA 4338

BOURRILLY (J.), *les Bouches du Rhône. Encyclopédie départementale troisième partie : le sol et les habitants. Tome XIII : la population. Chapitre XII, paragraphe 3 : Fêtes et jeux populaires* [dir. Paul MASSON], Marseille, 1921.

BROMBERGER (Christian), « Les fêtes et les divertissements » collectifs, BERTRAND, (R.), BROMBERGER (Ch.), FERRIER (J.-P) *et alii*, *Provence*, Paris, Ch. Bonneton éditeur, coll. « Encyclopédies régionales », 1989, p. 229-247.

CENTRE D'ETHNOLOGIE MEDITERRANEENNE, *A la recherche des pratiques et usages quotidiens en Provence*, Marseille, C.R.D.P., 1985. GAMMA 3270

CHARRASSE (Alain), *Le folklore en Provence*, Avignon, Editions Ayzac, 1941. DELTA 2519

CHOURAQUI (Jean-Marc), « Le combat de carnaval et de carême », *Provence Historique,* 1978, tome 28, fascicule 111, p. 3-13. PHI 403/28 944-91 PRO

COLOMBIERE (Régis de la), *Fêtes patronales et divers usages des corporations et associations*, 1861 [recueil factice d'articles extraits de la Gazette du Midi], non paginé. I.H.P. 763

COULET (Noël), « Les jeux de la Fête Dieu d'Aix, une fête médiévale ? », *Provence Historique*, t. 31, fasc. 126, 1981, p. 313-339.
DUMONT (Louis), *La Tarasque. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*, Paris, N.R.F., 1949. GAMMA 148

DURET (Evelyne), « Les charrettes festives en Provence rhodanienne. Variations d'un rite et de son espace de référence du XVIII^{e} au XX^{e} siècle », *Le monde alpin et rhodanien*, n^{os} 1-2, 1993, p. 35-61.

FOURNIER (Laurent-Sébastien), *La fête en héritage : enjeux patrimoniaux de la sociabilité provençale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, Bibliogr. p. 177-182. EPSI 4031

GALTIER (Charles), ROUQUETTE (Jean-Maurice), La *Provence et Frédéric Mistral au Museon arlaten,* Paris, 1977. ALPHA 291

MISTRAL (Frédéric), DRUJON (E.), *Les fêtes de la tarasque en 1861 suivi des airs traditionnels des jeux de la Tarasque,* Marseille, Moullot, 1861. DELTA 4815
PROVENCE (Marcel), *Calendrier des fêtes provençales*, Bureau d'études de l'école de cadres de Coudon, 1942. EPSI 260

RICARD (J.), *Le gros souper à Marseille. La bûche de Noël. Les rites. Le menu*, Marseille, 9 rue Tivoli, 1955. GAMMA 610

SEIGNOLLE (Claude), *Le folklore de Provence*, Paris, Maisonneuve, 1963. BETA 312

VOVELLE (Michel), « La crise d'une représentation : les jeux de la Fête Dieu », in BONNIOL (Jean-Luc) et CRIVELLO (Maryline), *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'histoire, XVIe-XXIe siècle*, Aix, Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 17-36.

VOVELLE (Michel), *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Paris, 1976. GAMMA 1641

Renseignements pratiques

Réservation

Elle est indispensable pour **toutes** les activités
auprès de Marie-Louise Ciceron au 04 91 08 61 28 ou marie-louise.ciceron@cg13.fr
Ateliers : le jeudi et le vendredi
Visites guidées : du lundi au vendredi
Parcours autonome : du lundi au samedi

Médiation

Pour de plus amples informations aux Archives départementales :
Sabine RAUCOULE, action pédagogique, sabine.raucoule@cg13.fr
Pour de plus amples informations au Museon Arlaten :
Céline SALVETAT , Coordinatrice du service d'action culturelle et éducative
Secrétariat : Fabienne de sa CONTO
04 90 52 52 40
fabienne.desaconto@cg13.fr

Documentation complémentaire

Brochure de l'exposition à télécharger sur archives13.fr
Plaquette de présentation de la programmation culturelle autour de l'exposition à télécharger

Accès ABD

- Métro : ligne 2, station Désirée-Clary ou National
- Bus : lignes 35 (arrêt Euromed-Arenc) et 70 (arrêt Ruffi/Mirès)
- Tramway T2 : station Gantès (Terminus Euroméditerranée/Arenc)
- Navette Aix-Marseille : ligne 49, arrêt Euromed/Arenc
- Autoroute : A55, sortie 4 Les Arnavaux Arenc